
M.E.S., Numéro 123, Vol.2. Juillet – Septembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 28 juillet 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, juillet - septembre 2022

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE CENTRALE : PRESENTATION DE LA THEORIE DE RESPONSABILITE COLLECTIVE ET SECURITAIRE DES ACTEURS

par

ABDALA SELEMANI

*Chef de Travaux, Département des Relations Internationales,
Université de Kinshasa*

Résumé

La lutte contre le terrorisme, thème au centre de la présente étude, est devenue un enjeu international qui intéresse tous les acteurs internationaux. Les Etats proposent plusieurs postures de lutte contre le terrorisme : les stratégies défensives et offensives ; les stratégies de prévention unilatérale et celle de la coopération multilatérale.

Considérant la pauvreté et la faiblesse qui caractérise les pays de l'Afrique Centrale, cette étude s'interroge sur les stratégies et la diplomatie à mettre sur pied par les acteurs de cette sous-région pour une lutte efficace contre l'insécurité et le terrorisme ? En réponse, elle propose l'obligation de l'application des théories de la responsabilité collective des acteurs et de la vigilance sécuritaire et stratégico-diplomatique permanente de ces derniers.

Mots-clés : *Lutte, terrorisme, Afrique Centrale, théorie de responsabilité collective et sécuritaire, acteurs*

Abstract

The fight against terrorism, the theme at the center of this study, has become an international issue of interest to all international actors. States propose several postures in the fight against terrorism: defensive and offensive strategies; unilateral prevention strategies and that of multilateral cooperation.

Considering the poverty and weakness that characterizes the countries of Central Africa, this study questions the strategies and diplomacy to be set up by the actors of this sub-region for an effective fight against insecurity and terrorism. ? In response, it proposes the obligation of the application of theories of the collective responsibility of the actors and of the permanent security and strategic-diplomatic vigilance of the latter.

Key-words : *Fight, terrorism, Central Africa, theory of collective and security responsibility, actors*

Introduction

La lutte contre le terrorisme a donné lieu à beaucoup de ressources et d'études. Ici, nous voulions faire valider une nouvelle théorie de lutte. Il y a lieu de savoir que le terrorisme demeure une réaction populaire des groupes illégaux et illégitimes contre la politique étrangère des grandes puissances : celles-ci, de manière générale, décident de ne jamais coopérer et négocier avec les terroristes. Elles leur préfèrent plutôt une réplique à la violence par la violence.

En effet, les injustices et humiliations subies par les Etats faibles et leurs populations ont engendré avec le temps des réactions épidermiques, qui se sont transformées en conflits directs ou indirects sous forme de révoltes, des révolutions, de guerre de résistance ou sur le plan interne des Etats instrumentalisés par les grandes puissances par l'entremise des oligarchies au pouvoir, cela a engendré des coups d'Etat en cascade, des putschs, de révolution, des rebellions çà et là dans le monde, en dépit de l'existence des règles ou normes de la démocratie cosmopolite.

L'usage des moyens disproportionnés dans les rapports de force, la recherche des intérêts de puissances sans tenir compte de certaines susceptibilités culturelles a provoqué la création des nouveaux types d'acteurs illégaux qui mettent en mal la position des puissances. C'est cela le terrorisme. L'évolution des rapports internationaux a fortement influencé le développement rapide de cette violence qui depuis un certain moment ne peut épargner personne. Il touche les membres des gouvernements ou des structures institutionnelles ou des paisibles citoyens. Ce fléau n'épargne aucun Etat, il implante donc la peur et la psychose généralisée.

Les Etats se sont engagés de créer des mécanismes, des politiques de lutte contre ce fléau et prennent l'option de libérer le monde de cette gangrène. La lutte contre le terrorisme est devenue un enjeu international qui intéresse tous les acteurs internationaux. Les Etats proposent plusieurs postures de lutte contre le terrorisme : les stratégies défensives et offensives : les stratégies de prévention unilatérale et celle de la coopération multilatérale. Les USA comme puissance majeure a du mobiliser tout le monde. Ainsi par exemple lorsque Bush disait dans la croisade contre Al Qaida : « celui qui n'est pas avec nous est contre nous » a obligé tous les Etats du monde et toutes les organisations internationales à vocation mondiale, régionale et sous régionale à se ranger derrière eux.

Dans cette ambiance de pauvreté et de faiblesse qui caractérise des pays de l'Afrique Centrale, quelles stratégies et quelle diplomatie, les acteurs de cette sous-région doivent ils mettre en place pour une lutte

efficace contre l'insécurité et le terrorisme ? En réponse à cette question, nous avons pensé proposer l'obligation de l'application des théories de la responsabilité collective des acteurs et de la vigilance sécuritaire et stratégique-diplomatique permanente de ces derniers (les Etats de l'Afrique Centrale et la CEEAC).

Cet article a pour ambition de vérifier l'applicabilité de ces théories dans les espaces territoriaux des Etats faibles comme ceux de l'Afrique Centrale, obligés de s'engager dans la lutte contre l'extrémisme violent ou le terrorisme.

I. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Pour aborder le sujet et saisir une explication objective du problème, nous avons l'obligation de faire appel à la méthode d'analyse stratégique présentée par Michel Grozier et ses Associés.

Cette méthode, s'adapte selon nous à l'analyse et à la compréhension des comportements et actions des différents acteurs engagés dans le processus du terrorisme soit, comme victimes pour les Etats et les autres acteurs des Relations Internationales, soit comme acteurs pour les groupes terroristes qui agissent par des stratégies d'attaques multiples contre certains groupes ciblés.

Prenant en compte le contenu sémantique et épistémologique du discours construit par M. Grozier pour arriver à la naissance du nouveau paradigme de la pensée au tour des organisations humaines qu'il a baptisé l'analyse stratégique, nous nous sommes plus intéressé à l'usage qu'il en a fait des concepts d'acteurs et stratégies dans la mesure où la lutte contre le terrorisme en Afrique Centrale, met face à face les Etats et les organisations Internationales d'un côté et de l'autre les groupes terroristes.

Ces deux catégories d'acteurs sont obligées chacun en ce qui le concerne, d'élaborer des stratégies de prévention et de lutte contre le défi mondial majeur pour les Etats et les autres acteurs des Relations Internationales, et de créer la psychose, la terreur et plusieurs conséquences qui déstabilisent la vie nationale et internationale pour les groupes terroristes.

Nous fondant sur les postulats auxquels l'auteur est abouti, nous nous sommes focalisés spécialement sur les deux derniers notamment, le postulat des ressources ou des rapports de forces inégalitaires et celui de la logique subjective objective ou rationnelle de l'acteur.

1.1. Le postulat des ressources ou des rapports de forces inégalitaires

Dans toute organisation, l'acteur ou les acteurs ne disposent pas tous, dans la maîtrise des sources du pouvoir, des mêmes chances ou des mêmes

opportunités, car celles-ci sont censées d'être inégales ou inégalitaires, eu égard à la zone d'incertitude ; dans l'hypothèse où cette zone n'est pas maîtrisée par l'acteur, elle s'érige en obstacle pour lui ¹.

Dans cet article, qui oppose les acteurs de l'Afrique Centrale notamment les Etats et la CEEAC au terrorisme, ces deux catégories ou groupes d'acteurs, en lutte ne disposent pas tous des mêmes chances et des mêmes opportunités en termes des ressources ou des rapports des forces dans le combat contre un acteur incertain, complexe et difficilement localisable comme le terrorisme.

1.2. Le postulat de la logique subjective-objective ou rationnelle de l'acteur

D'après ce postulat de l'analyse stratégique, pour comprendre le fonctionnement de l'organisation, il faut se forcer de construire la logique subjective de chaque acteur, les mécanismes qui déterminent le jeu d'intérêts ou d'influences lesquels, sont en contradiction permanente. Par conséquent, les comportements, de l'acteur pris individuellement ou collectivement, est à analyser comme s'inscrivant, dans une logique rationnelle et objective définie par rapport à ses atouts, aux stratégies des autres ou aux règles de l'organisation (²).

Dans cette logique, la guerre ou lutte entre les Etats de l'Afrique Centrale, chacun à son niveau de pouvoir et des ressources ainsi que la CEEAC, issue du consentement de ces derniers, sont obligés de s'engager dans la lutte contre les groupes terroristes ; la réaction subjective-objective répond à la logique rationnelle qui échappe au contrôle des autres acteurs, car ne maîtrisant pas leurs atouts, leurs stratégies et les règles qui régissent les organisations terroristes.

Cette réflexion, fonde sa logique dans la détermination des différents acteurs engagés dans lutte contre le terrorisme, qu'il s'agisse des Etats de la sous-région sous étude ou de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), qui a créé le conseil de paix d'Afrique Centrale (COPAX) au sein duquel fonctionne la force multinationale mixte d'Afrique Centrale (FOMAC), le mécanisme d'alerte rapide d'Afrique Centrale (MARAC), la commission défense et sécurité d'Afrique Centrale (C.D.S) auxquels la CEEAC a donné mission de prévenir les attaques terroristes en Afrique Centrale et lutter contre tous les groupes terroristes présents sur le territoire de la sous-région.

¹ MUKOKA NSENDA François en Collaboration avec Symphorien KASINDI YIMBA, Sociologie des Organisations, relecture des auteurs et défrichage des pistes alternatives de recherche ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2014, p.96

² Idem, p.97

II. RESULTATS DE L'ETUDE

Les résultats exposés ci-dessous servent en même temps de conclusion à la présente étude. Commençons par rappeler que cette dernière, ayant porté sur la problématique de la lutte contre le terrorisme en Afrique Centrale face à l'obligation du renforcement de l'autorité de l'Etat et de la coopération multilatérale, a consisté à déterminer comment inciter les acteurs de la sous-région susmentionnée, à se doter de la capacité militaire et des atouts de la coopération nécessaire pour non seulement lutter contre l'insécurité intérieure, mais aussi et surtout de mieux prévenir et lutter contre le terrorisme, tant au niveau interne qu'au niveau sous-régional. Cela, passe bien entendu, par l'application des théories de la responsabilité collective des acteurs et de la vigilance sécuritaire et stratégico-diplomatique permanente, une innovation proposée ici, aux autorités politiques des Etats concernés, à celles de la CEEAC, ainsi qu'aux populations concernées, toutes catégories confondues afin de mieux prévenir et mieux lutter contre le terrorisme au plan interne d'abord en se dotant des moyens conséquents pour *in fine* rentrer dans la coopération bilatérale ou multilatérale dans la lutte contre ce fléau où l'on réagit mieux, quand on est suffisamment doté des atouts de puissance.

Cette réflexion, hormis les multiples recommandations formulées aux acteurs, nous fait comprendre la différence des visions ou de conception entre la recherche par chaque Etat de son intérêt national (vital) et la lutte contre le terrorisme sur la scène internationale.

Comme tout le monde le sait, en Relations Internationales, la conduite ou le comportement des Etats est fonction des rapports de force de ces derniers sur la scène internationale, c'est-à-dire que le poids politique, économique, militaire, technologique ou intellectuel, confère à chaque Etat une certaine notoriété internationale qui influence à coup sûr son environnement en tirant plus des bénéfices de cette situation par rapport à ses intérêts nationaux.

Dans le débat philosophique sur l'importance de l'unilatéralisme et du multilatéralisme des Etats en Relations Internationales, les vues ne sont pas les mêmes. En effet, dans l'unilatéralisme, le principe est que : chaque Etat indépendant et souverain a la faculté ou la liberté d'apprécier une situation en présence en fonction de ses intérêts sur la scène internationale, ainsi par exemple, l'administration américaine affirme à travers Madame Melissa Wells, Sous-Secrétaire d'Etats chargée des questions africaines qui affirme que : les Etats Unis d'Amérique sont unilatéraux quand ils le peuvent et multilatéraux s'ils le veulent.

Cependant, face aux grands enjeux ou aux grands défis majeurs mondiaux, tels que le terrorisme international et la Covid-19, l'unilatéralisme disparaît en laissant place au seul multilatéralisme. C'est dans ce cadre que les USA ont obligé tous les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies à s'impliquer dans sa lutte contre Al Qaïda et les autres groupes terroristes mondiaux à travers la célèbre phrase prononcée par l'ancien Président Américain G. W. Bush qui a déclaré après les attaques terroristes du 11 septembre 2001 que : « celui qui n'est pas avec nous, est contre nous ».

Ce comportement retrouvé dans le chef de tous les acteurs des Relations Internationales, du moins pour les acteurs principaux que sont les Etats, dans la pratique de leurs relations internationales en matière de lutte contre le terrorisme doit être, théorisé et enseigné comme nouvelle pratique des Relations Internationales en matière de lutte contre le terrorisme. Cette option s'explique par le fait que ce fléau est actuellement boosté au rang d'acteurs illégaux des relations internationales actuelles et reconnu comme un défi majeur pour l'humanité qui doit être obligatoirement un combat par tous au nom du multilatéralisme ou de la coopération multilatérale.

Bibliographie

- BAUD J., *La Guerre Asymétrique ou la Défaite du Vainqueur*, éditions du Rocher, 2003.
- BAUER A., HUYGHE F.-B., *Les terroristes disent toujours ce qu'ils vont faire*, Paris, PUF, 2009.
- BOUNAN M., *Logique du terrorisme*, Allia, 2003.
- BRET C., *Dix attentats qui ont changé le monde. Comprendre le terrorisme au XXI^e siècle*, Armand Collin, 2020.
- BRET C., *Qu'est-ce que le terrorisme ?*, Paris, Vrin, coll. « Chemins Philosophiques », 2018
- CHOMSKY N. et VLTCHER A., *L'Occident terroriste*, Montréal, Écosociété, 2015.
- CHOMSKY N., *Pirates et empereurs. Le terrorisme international dans le monde contemporain*, Fayard, 2003
- GUIDERE M., *Les Nouveaux Terroristes*, Paris, éditions Autrement, 2010.
- Hoffman Bruce, *La mécanique terroriste*, Calmann-Lévy, 1999
- HUYGHE , *Terrorismes : Violence et propagande*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes Gallimard / Histoire » (n° 575), 2011.
- Jenny Raflik, *Terrorisme et mondialisation*, Paris, Gallimard, 2016.
- LAURENS H., DELMAS-MARTY M., *Terrorismes - Histoire et droit*, CNRS Éditions, 2010.
- MOSADDEQ AHMED N., *La Guerre contre la vérité*, éditions Demi-Lune, 2006,

- MUKOKA NSENDA François en Collaboration avec Symphorien KASINDI YIMBA, *Sociologie des Organisations, relecture des auteurs et défrichage des pistes alternatives de recherche* ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2014.
- ROCHE, J-L., *Les avatars du terrorisme*, Paris, Les éditions du Pavé, avril 2011.